

DÉSINFECTION DU MATÉRIEL DE SOINS - MRSI

Émetteur	Prévention et contrôle des infections	
Direction responsable	Direction des soins infirmiers	
Destinataires	Communauté du CIUSSS de l'Estrie-CHUS	
Entrée en vigueur	2020-03-23	
Adopté par	Centre de coordination COVID-19	Date 2020-03-23
Signature	Document original signé	
	<hr/> Julie Gladu, Coordonnatrice qualité et sécurité des soins par intérim (DSI)	

1. Mise en contexte

En raison de la progression et de l'évolution rapide de cas d'infection au Québec de la maladie à coronavirus (COVID-19), le CIUSSS de l'Estrie - CHUS à l'obligation de minimiser la propagation du virus chez les personnes qu'ils accueillent afin de protéger la santé et le bien-être de ces dernières. Dans ce contexte, il est dans l'obligation d'encadrer nos procédures et s'assurer qu'elles sont appliquées de façon intégrale.

2. Objectifs

L'objectif de la présente procédure est de décrire les étapes de désinfection du matériel de soins en cas de maladies respiratoires sévères infectieuses (MRSI/COVID-19).

3. Champs d'application

Tout le personnel de soins et soins d'assistance devant entrer dans les chambres de patient suspecté ou confirmé MRSI/COVID-19.

4. Cadre théorique et principes directeurs

- Toujours privilégier l'utilisation de matériel jetable.
- Éviter le plus possible d'entrer du matériel réutilisable dans la chambre.
- Couvrir d'un plastique propre et uni-service, si utilisation de matériel réutilisable, tout ce qui n'est pas possible de décontaminer. Si possible, laisser le matériel à l'intérieur de la chambre jusqu'au diagnostic.
- Décontaminer (2 fois) avec lingettes désinfectantes si le matériel est sorti de la chambre (temps de contact : 1 minute ou selon ce qui est rédigé sur le contenant désinfectant.
- Nettoyer d'abord, si souillures présentes et désinfecter par la suite.
- Respecter les temps de contact des désinfectants afin de s'assurer que le virus soit éliminé. Pour s'assurer du temps de contact du désinfectant avec une surface, celle-ci doit demeurer humide.

5. Procédure

5.1 Dans la chambre :

1. Désinfecter une première fois l'équipement souillé avec des lingettes désinfectantes (respecter le temps de contact inscrit sur le contenant désinfectant);
2. Retirer les plastiques qui ont servi à recouvrir les parties qui sont impossible à décontaminer et les jeter. Sortir l'équipement dans le corridor s'il est volumineux (rayon X, appareil à échographie, etc.). Si petit équipement, le déposer sur un piqué dans le SAS;
3. Retirer l'équipement de protection personnel selon la procédure établie et sortir via le SAS;
4. Procéder à l'hygiène des mains;
5. Remettre des gants et procéder une deuxième fois à la désinfection du matériel avec des lingettes désinfectantes (respecter le temps de contact).

6. Dispositions finales

6.1 Version antérieure

N/A

6.2 Prochaine révision

La présente procédure doit faire l'objet d'une révision au plus tard dans les quatre (4) années suivant son entrée en vigueur.

Annexe A - Historique des versions

Description	Auteur/Responsable	Date / Période
Création	Julie Gladu, Coordonnatrice qualité et sécurité des soins par intérim (DSI)	2020-03-23